CGT - CFDT - FSU - UNSA

POUR UNE EUROPE PLUS SOCIALE

Dans le cadre de l'appel de la confédération Européenne des syndicats, les organisations syndicales départementales CGT – CFDT – FSU - UNSA appellent à une journée d'action le 2 avril 2004. Cette journée d'action aura pour objectifs principaux la promotion de l'emploi ainsi que la défense des droits sociaux.

POUR L'EMPLOI ET LES DROITS SOCIAUX

L'emploi est la première des exigences sociales, la première préoccupation des salariés t de leurs organisations syndicales. La précarité se développe dans toute l'Europe, aux dépens du droit des salariés à une vie digne et épanouissante. La pauvreté et augmentent. restructurations l'exclusion Les d'entreprise détruisent les bassins d'emploi entiers, les salariés européens sont soumis en situation de concurrence entre eux, faute d'un haut niveau de droits sociaux européens et d'harmonisation fiscale. Le département du cher connaît de nombreuses suppressions d'emplois industriels (GIAT, Weinberg, Deshoulières, Auxitrol, RSVD, etc.) Les emplois créés parallèlement dans le secteur tertiaire sont précaires et moins qualifiés (CDD, intérim, temps partiel non choisi, bas salaires).

Ce n'est pas une remise en cause du droit du travail, ou par l'affaiblissement de la négociation collective que la situation se redressera.

Les politiques de l'emploi développées tant en Europe que dans les différents pays ne sont pas à la hauteur des défis de l'accroissement du chômage et de ses conséquences. Seule une véritable stratégie européenne coordonnée permettrait de se rapprocher de l'objectif de plein emploi. La dynamisation de l'économie va de pair avec une évolution positive du modèle social européen. Cela nécessite toute à la fois une forte volonté politique et une responsabilité des entreprises accrues pour trouver des alternatives aux licenciements.

POUR LA PROTECTION SOCIALE ET POUR LES SERVICES PUBLICS

Les régimes de protection sociale nationaux, dont les systèmes publics de santé et d'assurance maladie, constituent un élément fondamental du modèle social européen qui garantit un espace commun de justice et de cohésion sociale.

Toute réforme du système de santé doit garantir les principes de qualité, de proximité, d'égalité d'accès, soutenu par un financement viable et équitable.

Ces principes doivent guider l'ensemble des règles relatives aux services publics en France comme en Europe et être consacrés dans une directive cadre, comme le revendique la CES.

Une évaluation transparente et pluraliste, impliquant les partenaires sociaux, du processus de libéralisation en cours doit être réalisée sur la base de critères sociaux.

DES MOBILISATIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

A l'heure de son élargissement, l'Union Européenne forte de ses 25 membres doit réaffirmer et promouvoir une plate forme sociale qui participe aux valeurs de l'UE et à leur mise en œuvre.

La recherche d'un taux d'emploi élevé, d'emploi durable et de qualité, passe notamment par une véritable politique industrielle, des investissements concertés dans les grandes infrastructures, une politique de recherche et d'innovation correspondant aux objectifs de Lisbonne, dotée des moyens nécessaires et par une politique de formation tout au long de la vie s'appuyant sur une formation initiale de haut niveau.

Ceci pose la question du budget communautaire qui est insuffisant pour financer des politiques coordonnées en Europe, nécessaires à une croissance économique créatrice d'emplois et au progrès social, et à une bonne intégration des dix pays entrants.

Pour l'ensemble de ces objectifs, les organisations syndicales départementales appellent simultanément, avec la CES et les autres syndicats d'Europe, à des initiatives d'action sur les lieux de travail et à des manifestations les plus larges possibles le

VENDREDI 2 AVRIL 2004

A BOURGES à 10 h 30 — Place Séraucourt A VIERZON à 11 h 00 — Forum République A St-Amand à 10 h 30 — Place de la République.